



Traité Yebamot

Michna 6 - Chapitre 2

מי שקידש אחת משתי אחיות, ואין יודע לאיזו מהן קידש נותר גט לזו וגט לזו. מת, ولو אח אחד חולץ לשתייהן. היו לו שניים אח אחד חולץ, ואחד מיבם; קדמו וכנסו, אין מוציאין מידם.

Quand de deux sœurs il en a épousé une et qu'il ne sait plus laquelle, il doit donner un acte de divorce aux deux. S'il est mort et qu'il a un frère, celui-ci doit procéder au déchaussement des deux. S'il avait deux frères, l'un procède au déchaussement de l'une et l'autre peut épouser l'autre femme. Si tous les deux, sans se concerter, ont épousé chacun l'une d'elles, on ne les force pas à divorcer.



1 Histoire pour Chabbath, Tome 2 (Binyamin Benhamou)

Enfin en livre, les fameuses histoires racontées en vidéos par Binyamin Benhamou. Emouvantes et inspirantes, ces histoires sont à lire et à relire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions